

---

Actualité

## Lutter contre l'isolement des âgés, l'Odas participe au comité stratégique

février 2021

[Estelle Camus](#)

**Partager sur les réseaux**

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

L'Odas, représenté par son Directeur général Didier Lesueur, a participé le 15 février au lancement du premier comité stratégique de lutte contre l'isolement des personnes âgées. La nouvelle instance se présente comme un collectif associant toutes les parties prenantes autour de cette problématique, qui concernerait au moins 300 000 personnes selon l'association Les Petites Frères des Pauvres.

---

Piloté par Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, ce comité est co-animé par Virginie Magnant, directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), et Virginie Lasserre, directrice générale de la cohésion sociale (DGCS). Il devrait se réunir tous les trimestres et dans l'immédiat, des groupes de travail vont être mis en place pour accompagner la réflexion autour des quatre axes prioritaires énoncés par la Ministre : encourager la citoyenneté, sensibiliser le grand public et lutter contre l'âgisme ; prévenir et rompre l'isolement ; renforcer une politique territoriale de proximité ; diffuser les initiatives fructueuses et les bonnes pratiques. Brigitte Bourguignon souhaite d'ailleurs initier une campagne de sensibilisation et de mobilisation citoyenne à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées, le 1er octobre prochain.

Cette problématique de l'isolement et plus largement du regard dévalorisant porté par notre société sur les aînés, est depuis plusieurs années au cœur des travaux de l'Odas et de sa réflexion sur une société plus fraternelle. L'Odas est actuellement engagée auprès de plusieurs territoires communaux et infra-départementaux dans une [recherche action sur le rôle des aînés dans la cité](#). L'association a également lancé en juin dernier le Lab'AU, une plateforme ressource qui repère, expertise et diffuse des initiatives innovantes en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées et de leur reconnaissance sociale.